

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

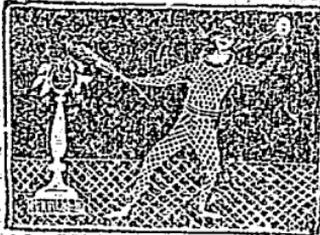
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

FANTASQUE

Publié hebdomadairement par { N. AUBIN, Editeur -s- } Résidence, N. 177, r. S. Valier
 { A. JACQUES, Imprimeur. }

CONDITIONS.

Ce journal rédigé par un Flâneur paraît autant que possible chaque Samedi. — Le prix en est de quatre sous par exemplaire. — L'abonnement est de 15 sous par mois. — Le bureau éditorial du Flâneur est établi en toutes les promenades, rues et places publiques. — On y trouve l'Éditeur lorsqu'il y est. — No admittit except on business.



ANNONCES.

Comme nous vivons dans le siècle des progrès et de la réforme, le Flâneur, désirant montrer l'exemple en encourageant les talents, paiera toute annonce digne de figurer dans ses pages, à raison de 4 sous la ligne. Toutes communications etc. pourront être laissées chez R. DEVERRY où l'on peut, entre autres rafraîchissements, acheter le Fantasque.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. I.]

QUEBEC, 14 JUILLET 1838.

[No. 24.

Mélanges.

VENTRE AFFAMÉ N'A POINT D'OREILLES.

D'un air fier, empressé entra un personnage fort proprement vêtu, qui demanda la carte d'une voix éclatante. . . . Quelques douzaines d'huîtres y passeront ainsi que la bouteille de Chablis; puis vinrent le Laffite, la bécassine, les truffes, les sucreries, le dessert le plus délicat, le café, les liqueurs les plus recherchées; rien ne fut oublié: notre homme commenta la carte, se fit servir les mets les plus coûteux, et engloutit un énorme dîner avec une voracité sans pareille.

Les garçons étaient empressés: le *pour-boire* devait être en proportion de la dépense, et, certes, ils étaient en droit d'attendre au moins le petit écu de gratification. Après une heure de combat, le vorace étranger se lève, s'approche du comptoir, jette un regard inquiet sur la salle, et dit au patron: "Monsieur libre à vous maintenant de me faire arrêter. Je viens de dîner chez vous avec un appétit! . . . vous avez vu. Quant aux moyens de m'acquitter envers vous, l'occasion se présentera peut-être par la suite; mais pour aujourd'hui, je dois vous prévenir que je n'ai pas le sou, que je suis sans ressource aucune, que j'avais un appétit d'enfer, et que vous-même sans doute auriez été fâché de me voir mourir de faim. Maintenant, je suis à votre disposition; me voilà! — Mais monsieur, il me semble que vous auriez pu du moins ne pas vous faire servir les meilleurs plats, et que de bons haricots et du bœuf vous auraient aussi bien satisfait. — J'en conviens; mais vous savez le proverbe: Quand on prend du galon. . . et puis, d'ailleurs, je n'étais pas plus coupable d'une manière que de l'autre, et je me suis exposé à toutes les conséquences de ma folle conduite: qu'ordonnez-vous? je suis prêt à vous suivre."

Après avoir un peu réfléchi sur la dure nécessité de supporter une perte d'une cinquantaine de francs, et touché peut-être aussi de l'embarras du pauvre diable, le chef lui dit; "Écoutez, je vous pardonne à une condition. — Laquelle? — C'est que vous irez demain chez le restaurateur qui est à côté, et que vous lui jouerez le même tour. — Impossible, monsieur. — Et pourquoi? — Parce que cela ne se peut pas. — Et la raison? — C'est qu'il me reconnaîtrait, car hier je lui ai joué le même tour, et il ne m'a pardonné qu'à condition que je viendrais aujourd'hui chez vous."

Dans ce moment, des plats et des carafes tombèrent avec fracas dans la pièce voisine; le maître tourna ses regards du côté du tumulte, et l'adroite gastronome profita du moment pour agner la rue, qu'il arpena avec une vélocité extraordinaire.

Ventre plat, taille élancée, nez corbin, bouche énorme, habit chocolat, pantalon gris, bottes à éperons; tel est le signalement de notre individu. C'est à vous d'en faire justice, messieurs les restaurateurs; tenez-vous sur vos gardes. —

Il y a quelques jours qu'un membre du parlement anglais, sir Andrew Hay, grave sénateur, profita d'un omnibus pour retourner chez lui. Il se trouva assis en face d'une jeune femme aux yeux noirs, au teint pur et brillant, un peu timide, un peu coquette, et qui rougissait en lui lançant quelques œillades en dessous; notre législateur se laissa prendre à tant de charmes, et, pour faire connaissance, se récria sur la beauté, la gentillesse d'un petit enfant que la jeune femme tenait sur ses genoux; la conversation s'engage, tout va pour le mieux. L'omnibus s'arrêtant, la jolie femme se penche vers sir Andrew, et avec un de ses plus doux sourires: "Je n'ai, lui dit-elle, qu'un mot à dire dans le magasin au coin de la rue; oserai-je vous prier de tenir un instant mon enfant?" Et sir Andrew de s'empresse à tendre les bras; il fait sauter le marmot, lui siffle une chanson pour lui faire prendre patience, et lui fait force grimaces, qu'il croit être de jolies mines; l'enfant crie; la mère ne revient pas. Une, deux, trois minutes se passent, les passagers s'impatientent: "Si vous ne partez pas, dit l'un, je descends sans vous payer. — Allez, cocher, dit un autre, nous n'avons que faire d'attendre plus long-tems." Mais, messieurs! s'écrie sir Andrew, qui ne sourit plus au marmot, assurément vous ne prétendez pas que nous partions sans la mère de cet enfant! qu'en ferai-je donc? — Monsieur! s'écrie un passager, ceux qui sont assez fous de se charger des enfans de autres, doivent se tirer d'affaire comme ils peuvent; cela ne nous regarde en rien; mon dîner m'attend, et je ne prétends pas le manger froid; allez, cocher! La lourde machine s'ébranle, et sir Andrew, enfoncé dans un coin, l'enfant toujours sur ses genoux, pense à la réception que lui fera sa femme quand il arrivera chez lui avec son paquet. La pauvre petite créature paraît s'être accoutumée à lui: elle lui tend ses petites mains; mais sir Andrew est grave, très-grave; son inquiétude augmente. L'omnibus s'arrête de nouveau: un monsieur fort respectable prend place; sa physionomie a le caractère de bienveillance d'un excellent père de famille. Sir Andrew prend son parti: au premier arrêt de la voiture, il s'adresse au nouveau venu: "Je n'ai, monsieur, qu'un mot à dire dans le magasin au coin de la rue; oserai-je vous prier de tenir un instant mon enfant?" Un éclat de rire général étouffa le passager, mais il avait pris l'enfant, et avant qu'on lui eût expliqué l'aventure, sir Andrew avait disparu.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 14 JUILLET 1838.

DE L'AMNISTIE.

Lorsque chacun des journaux s'efforce de donner *hautement* et *indépendamment* son opinion sur cette mesure, d'après laquelle on prétend peser, juger, prévoir la conduite future de l'administration; lorsque chacun de leurs propriétaires a consulté de l'œil la liste des abonnés et évalué le nombre de ceux qui se choquaient de telle ou telles vues; lorsque chaque abonné, à son tour, attend d'avoir lu son journal pour exprimer son idée à ce sujet, lorsque une masse considérable désapprouve la mesure par raison de sympathie, qu'une masse considérable la désapprouve par raison d'antipathie, lorsqu'une masse l'approuve par raison de considération, qu'une autre masse l'approuve par raison de mépris, lorsqu'une masse plus considérable ne dit rien et qu'une autre masse encore plus importante ne pense rien, je me suis dit: Fantasque mon ami, c'est en un moment aussi critique que l'est le tems actuel qu'il faut montrer ton ingénuité; c'est en ce jour qu'il te faut justifier la confiance placée en tes mains et remplir avec satisfaction la "noble mission qui t'est confiée." Il faut qu'un journal soit l'écho "des masses" comme disait Mr. Papineau; je vois que chaque papier est l'écho d'une masse plus ou moins forte, eh bien! m'écriai-je, moi je serai le véritable écho des masses et je consignerais dans mes colonnes les diverses opinions telles qu'elles se trouvent exprimées par chacune des masses, des divisions et des subdivisions de parti. J'avais bien à part moi une petite opinion particulière sur tout cela; je me disais à moi-même et tout bas bien entendu, que le gou-

vernement se tirait fort adroitement d'une position tant soit peu épineuse ; qu'il faisait acte de générosité par économie et qu'il avait pris le moyen le plus court de convaincre des accusés politiques en leur faisant avouer un crime qu'ils n'ont certainement point commis si l'intention fait le crime, comme le dit le code. Je me disais encore en moi-même que d'un autre côté s'il avait usé péremptoirement du droit le plus sacré, celui du plus fort, les choses eussent pris un aspect tout-à-fait sérieux et compliqué ; je me disais de plus une foule de petites choses fort intéressantes, mais mon but, chers lecteurs, n'est point aujourd'hui de vous entretenir de mon opinion particulière, dont vous vous embarrassez fort peu, mais d'avoir un aperçu de l'opinion provinciale. Cette tâche, pour la bien remplir, exigerait de ma part plus de tems qu'il ne m'est possible, de vous en consacrer raisonnablement ; il me faudrait entreprendre un long et minutieux pèlerinage par monts et par vaux, errer de ville en ville, de village en village, de hameau en hameau ; cette grande flânerie serait fort de mon goût à la vérité, mais mon article sur l'amnistie ne serait guère complet avant l'an 1850, et alors sans considérer les travaux auxquels je me serais livré, vous auriez la cruauté de dire peut-être qu'il est hors de saison ; néanmoins, ne désespérons point, il se pourrait fort bien que quelque jour j'entreprisse ce petit travail et alors . . . mais il ne s'agit malheureusement pas d'un article pour 1850, mais de remplir les pages d'aujourd'hui.

Forcé m'est donc d'abréger. En attendant je vous renverrai aux journaux qui déjà ont émis quelques paroles sur les fameuses ordonnances par lesquelles a débuté le Conseil Spécial et vous pourrez, si vous en prenez la peine, juger par vous-mêmes, sinon de ce qu'ils pensent, du moins de ce que veulent les diverses influences sous lesquelles ils se trouvent plus ou moins directement placés. Quant à moi, je me bornerai pour aujourd'hui à vous rapporter ce que j'ai par hasard recueilli touchant l'amnistie ; cela pourra former un des paragraphes du fameux article que je vous ai promis plus haut.

Je me promenais un soir de cette semaine dans St. Roch, cette portion si intéressante et si animée de notre ville ; la journée avait été brûlante et chacun cherchait autant que possible l'aise, la fraîcheur et le repos. Les portes de presque toutes les maisons, selon l'ancienne et bonne coutume, conservée là seulement, étaient encombrées de groupes, pittoresquement disposés, de vieillards, d'enfants, de mères de famille, de jeunes filles et de jeunes garçons. J'admirais l'air d'aisance et de satisfaction qui régnait en général sur les figures ; les conversations étaient partout animées ; ici la mère écoute avec orgueil, étonnement et complaisance, tour-à-tour, les promesses enfantines de deux petits bambins qui répètent leurs leçons, les louanges du maître d'école ou les punitions infligées sur des camarades ; là de jeunes filles lancent tout bas la satire sur les passans et particulièrement sur les passantes ; ici de jeunes hommes vantent leur travail, leurs plaisirs, et les vieillards assurent en secouant la tête qu'il n'en était pas ainsi de leur tems. Je jouissais avec délices de ce spectacle qui recréait l'esprit et en chassait les sombres réflexions qu'amène le spectacle des vanités du monde, de ses turpitudes et des abus de tout genre dont l'Univers offre l'affligeant tableau ; mais un groupe attira plus que tous les autres mon attention ; il paraissait composé des esprits forts, des raisonneurs, c'est-à-dire des politiques d'alentour.

Je pus remarquer après avoir écouté quelque tems, un fait satisfaisant sous un certain point de vue, c'est que si les partis politiques dont les divisions furent si âcres durant l'été dernier ne se sont point entièrement fondus, du moins il s'est opéré entre eux un rapprochement plus louable que l'état d'hostilités dans lequel ils avaient vécu jusqu'à ce que des évènements ayant éclairé les uns, effrayé les autres ou convaincu un petit nombre, sont venus les faire se rallier contre un danger commun.

Je pus voir non sans étonnement ni sans quelque plaisir, de timides modérés assis familièrement et en pleine sécurité entre de violents chauffeurs d'autrefois et de non

moins fougueux constitutionnels. Chacun paraissait tant soit peu honteux des excès passés et plus disposé à une réunion plus sage, plus salutaire à la cause générale et en même temps plus honorable.

Il était facile de voir néanmoins que ce groupe se trouvait composé particulièrement de l'aristocratie du quartier, des gros bonnets, de ceux qui poussent l'intérêt pour les choses publiques et pour ce qui se passe sur notre globe jusqu'à recevoir à domicile le journal de leur opinion ; magistrats, marchands, notaires et boulangers s'y trouvaient en majorité ; l'ammistie faisait comme de raison le sujet de la conversation, mais je ne tardai pas à voir que les idées et même quelques phrases avaient été tirées du *Canadien* ou de la *Gazette* : Ces gens sont trop raisonnables pour moi, pensai-je, et je passai outre. En ce moment une idée heureuse vint me frapper ; je me souvins des braves gens qui m'ont fourni l'an dernier le sujet d'un article intitulé : *un peu d'opinion publique* et que quelques lecteurs se rappelleront probablement. Je pensai que les mêmes personnes pourraient bien être de nouveau réunies et que leur honnête opinion pourrait bien valoir celle que dicte l'intérêt ou la pédanterie. Je me dirigeai immédiatement vers leur demeure et ma bonne étoile sans doute m'avait guidé car tous y étaient : ma bavarde voisine, mes naïfs joueurs de dames, la bonne mère de famille et surtout, ô lecteurs ! la bonne, l'intéressante, la belle Julie, celle qui, d'une manière si touchante, prit la défense du Fantasque. La lune jetait sur sa figure un reflet angélique, ses yeux . . . allons, il ne s'agit pas de cela encore une fois, mais de l'inflexible politique dont j'allais me laisser détourner par ces maudits jolis yeux La mère était assise près de la porte à côté de la grosse voisine ; sur les marches étaient les deux hommes fumant leur pipe ; et en dehors, la jeune fille ; je me tins caché et j'écoutai ; la voisine comme de raison avait la parole :

— Eh ben ! mes braves vous avez beau dire ! not gouverneur est un fier homme et si ça continue y va bientôt vous met tout un chacun à la raison. Le v'là déjà à ce qu'on dit qui va faire la Chambre d'Assemblée tout seul, au lieu d'avoir tous ces tas d'membres qui s'disputent à tort et à travers entr'eux autres, avec le conseil, avec les juges et avec c'te chère petite reine, y va s'mettre membre tout seul. Ça fait qu'y aura pas besoin d'orateur ni d'sergent d'armes et ça sera ce qui s'appelle de l'économie et pis, je vous demande, ça sera-t-il commode pour c'paiv' gouverneur, ein ? il demeure déjà dans l'parlement, il sera tout porté pour consulter tous les grands livres qui sont dans la bible-ostèque, qu'ont coûté si cher à m'sieur Parent et à m'sieur Broueur ; . . . — Un ! mon Dieu, que ça fait-il venir la chair d'coq, d'entendre bavasser les femmes sans rime ni raison ; ça vous entreparle toujours d'politique ouisque ça n'connait goutte ; quand ça vous a dit : l'gouverneur l'gouverneur, ça croit avoir tout dit, comme si c'était pas un homme comme un autre ! . . . — Un homme comme un autre ! viendrez-vous m'dire à c'te heure q'vous êtes un homme comme lui ; ah ben ! v'là qui serait un p'tit peu bien drôle ! . . . mais j'suis ben bonne de m'prendre avec des gens qui sont rebelles dans l'âme comme vous autres, ça n'a pas seulement l'cœur d'voir tout ce que l'gouvernement a ben la honte d'faire pour eux ; quant à moi Dieu merci, j'connais c'que j'dois à mon roi qu'a fait avoir à mon garçon la commission d'huissier et il ne sera pas dit que je serais l'ingrate contre notre gagne-pain.

— Ah ! vous v'là ben ! vos sapré constitutionalissés ça vous a des places en veutu en v'là, ça s'engraisse aux dépens du paiv' chien d'peuple et pis ça vous a l'toupet d'jaser quante ceux qu'en ont pas seulement d'quoi s'faire mal à l'œil s'plaignent d'injustice, mais on a beau dire ça changera, ça changera ou ben je n'sais pas c'que j'sais. — Et ben voyons, de quoi vous plaignez-vous, de rien quoi ! et c'est moi, qui le dit, tout ce que voullont les perturbateurs, c'était, comme m'sieur l'curé m'l'a dit v'là long tems, de renverser l'trône et l'hôtel du gouvernement ; mais heureusement q'ça n's'est pas passé comme ça et que la révolution est venue arrêter tous les trains ; quant à moi, si j'avais été la reine j'vous avoue ben d'bonne foi que j'aurais pas loué une frégate, à des prix de fous j'en suis sûre, pour vous transporter ces beaux

m'sieurs rebelles, j'vous les aurais tout bonnement mis entre les mains du juge-en-chef qu'est un homme qui leus aurait ben fait montrer l'hon exemple. — Tenez si vous jasez comme ça j'men vas m'fâcher, madame, car enfin vous parlez là comme une j'ne sais quoi ; c'est-il possible qu'une criature soie si envenimée que ça contre des Canadiens, des gens qu'ont ben voulu s'exposer pour soutenir ce qu'ils avoient avancé ; s'ils étaient dans l'erreur, eh ben du moins y risquaient leu tête, quant à moi je n'vois pas queu mal qu'y aurait eu pour le gouvernement de les laisser z'aller dans leu famille, ben tranquillement, ça nous aurait montré et à eux-aussi que n'y avait rien à gagner à vouloir faire des révolutions dans ces tems-ci et ils auroient dit à tout l'monde qu'était comme eux dans la trompe que ça valait mieux de d'mander la justice poliment que d'attendre des américains qui n'en ont pas trop pour leur propre part. J'sais ben qu'si le gouvernement d'actuellement avait été aussi mauvais qu'autre y'aurait eu ben du monde de jugé, mais aussi j'sais ben moi que ces choses là ça reste sur le cœur et que ça finit-toujours par revenir ; j'suis pas ben fort sur le gouvernement mais il m'semble que si tout le monde avait z'été relâché il n'y a pas un bon Canadien qu'aurait pas été toujours ben porté pour le roi et pour l's'anglais, j'n'dis pas rien sur les Ecossois et les Urlandais ça mange trope ces gens là, et pis c'est trop batailleux pour qu'on s'accorde jamais ben ensemble et j'craîns ben que quante le lord Durham sera parti on ne soie bientôt encore en gribouille.

—Peuh ! peuh ! peuh ! voyez donc si ça vous laissera le tems de placer une pauvre petite parole seulement et gn'ia pas moyen d'avoir sa retorque. Je vous dis et je vous redis mon beau m'sieur que les tems sont ben changés et que du vivant de c'hon m'sieur Craig vous n'auriez point eu la petite douleur d'voir partir vos prisonniers, j'vous en donne mon bon billet et j'en sais long là dessus pisque c'était mon homme qu'était l'porteur des lettres, l'hon Dieu veuille avoir son âme pauvre défunt, dans un sac de cuir fait exprès, à preuve q'vous pouvez encore l'voir parceque j'le garde comme la relique d'la vraie loyauté et du bon gouvernement.

Ici la conversation prit une vivacité qui ne me permit pas de la suivre, d'ailleurs elle s'écartait du sujet de l'amnésie et comme il me semble que ce qu'il en a été dit exprime assez bien les vues de nombre de gens estimables, je n'en rapporterai pas davantage. Je vous dirai de plus que la charmante Julie y mêla sa douce voix, ses spirituelles paroles, mais, en vrai jaloux, je garde tout cela pour moi. Elle trouva aussi moyen, je ne sais comment de parler du Fantasque et d'en faire un éloge que la modestie m'oblige, quoiqu'à regret, de retrancher.

Les Emplois. — Je commence à croire vraiment que le si fameux lord Durham avec tous ses talents, tous ses écus et toute sa réputation, n'est pas après tout si désintéressé, ni si indépendant, ni si clairvoyant, ni si impartial qu'on veut bien le dire. A peine est-il débarqué, que places, honneurs, titres et probablement tout le casuel y attaché, pleuvent à l'envi sur son entourage. Depuis longtems le monopole des emplois était l'un des griefs sur lesquels tous les partis s'accordaient, mais ce n'avait rien été jusqu'ici en comparaison de celui dont nous sommes déjà les témoins aujourd'hui. Réellement lord Durham est le monopoleur en chef et je ne vois désormais aucun terme à cet envahissement général. Voilà par exemple Chis. Buller, secrétaire principal, situation qui d'après la disposition écrivassière du maître devrait donner une occupation plus que suffisante ; eh bien ce n'est là qu'une fort petite partie des devoirs qu'il a à remplir, car en moins de quinze jours il est appelé au Conseil Exécutif, au Conseil Spécial, nommé Surintendant général de la police, Commissaire général sur les terres de la couronne, et il est à supposer que cet accaparement ne s'arrêtera point en si beau chemin ; Mr. Arthur Buller lui, outre ses autres qualifications est nommé de plus le *magister* général de la province etc., etc.,

et sans entrer dans de plus grands détails, il ne s'agit que de lire toutes les nominations pour s'apercevoir qu'elles roulent constamment sur les mêmes personnes. Quant à moi, tout cela m'est hautement indifférent, mais je ne puis m'empêcher de rire de l'air avec lequel tous les partis avalent ces pillules; c'est bien la personnification la plus complète qu'il soit possible de voir de la fable de l'huître et des plaideurs. Avant l'arrivée de lord Durham, chacun des envieux, lorgnant tel ou tel emploi du coin de l'œil, s'écriait victorieusement: Enfin voici un homme juste, un homme impartial, un homme qui récompensera les services et le mérite, un homme qui vient égaliser les conditions, un homme . . . enfin un homme qui me donnera une place, m'appellera aux honneurs, me choiera, me . . . oh l'excellent homme que ce cher lord Durham, oh! les maudits rebelles qui s'opposent à un gouvernement qui nous envoie de si braves gens! néanmoins l'excellent homme est arrivé et le mérite n'a point encore eu sa récompense; c'est à désespérer! En effet on dirait que nous manquons d'hommes aptes et fidèles; quant à moi, je me fais fort de trouver sans trop chercher, dans la rue St. Louis ou aux alentours une fournée d'hommes chez lesquels le moindre petit emploi eût inoculé une loyauté pure comme eau de roche; quant à la capacité, on n'en parle pas, ça va tout seul.

Je demanderai par exemple au digne lord Durham pourquoi il n'a point appelé aux Conseils Exécutif et Spécial les favoris de l'administration précédente? c'eût été s'épargner d'un seul coup de longues études sur nos affaires, et ils eussent pu révéler maints petits secrets, maints petits moyens infailibles de *fermer la bouche* aux mécontents. Pourquoi n'a-t-il point nommé certain honorable de fraîche date dont l'habit législatif est encore presque aussi vierge que sa consistance, Inquisiteur général sur les terres de la Couronne? il se connaît en terres lui, il sait que c'eût été un champ bien fertile pour lui et ses bons amis dans la vieille voie de la réforme, maintenant roturière et depuis long-tems méprisée, oubliée? Pourquoi, par exemple, le digne lord Durham n'a-t-il point immédiatement institué une enquête péremptoire sur les biens de Jésuites, il eût pu trouver en Mr. Ecuyer, avocat et honorable *in petto*, il eût pu, dis-je, trouver en ce charmant personnage un homme doué de l'intelligence intuitive et qui lui eût donné sur l'ordre non encore éteint, grâce à lui, des renseignements tout-à-fait positifs, du moins s'il y a rien de positif en ce qui touche ces braves Jésuites.

Je demanderai au digne lord Durham pourquoi, au lieu d'appeler au Conseil Spécial des gens aussi peu au fait de nos querelles et de nos griefs que ceux qui y sont appelés, il n'a point attiré près de lui, en leur place, certain juge qui eût pu lui faire l'histoire secrète des fameuses *quatre-vingt-douze* dont on n'ose plus parler aujourd'hui et qui furent cependant la principale cause de nos dissensions. Pourquoi avoir congédié des hommes aussi dévoués que les très-honorables Debartzch, Mondelet et autres? C'est vouloir les rejeter de nouveau dans les rangs des mécontents et, prenez-y garde, l'un d'eux pourrait bien encore, comme autrefois, *offrir* ses je ne sais combien de milliers de fusils, et prenez-y doublement garde car on dit qu'à St. Charles il n'y en avait que 60!

Oh! je commence à voir aussi tout en noir, moi qui avais, en ma qualité de flâneur, droit plus que tout autre, et qui m'attendais si complaisamment, à quelque bon emploi bien doux, bien commode, qui m'eût laissé rire à mon aise aux dépens du public, et qui vois places et emplois passer raide devant moi, sans même jeter un petit regard compatissant! Dans mes moments de loisir j'aurais bien pu, moi aussi donner quelques détails piquants, philosophiques et instructifs sur maints personnages! mais que voulez-vous, chers lecteurs, le mérite n'excite que l'envie, et lord Durham garde tout pour lui, le démon; consolons-nous donc mes chers amis C . . . n, B . . . d, H . . . t, G . . . r, D . . . l; décrions bien fort son administration, si vous en avez le courage et si cela ne nous avance pas, du moins c'est une bien douce satisfaction.

Bureau

Caron, Bedard, Huet

Une assemblée fut tenue Mardi 4 Juillet devant l'église de St. Roch et passa une série de résolutions recommandant les prisonniers politiques exilés, à la merci du Gouvernement. Il n'y a certainement rien de bien criminel dans une démonstration aussi simple, mais des alarmistes ont voulu y voir une foule de maux affreux en ce que cela tend, disent-ils, à entraver l'administration de Lord Durham! pour le coup si ce gouverneur se laisse aussi entraver par des résolutions, nous sommes perdus sans ressources; mais j'ai meilleure opinion de son Excellence et je pense que ces innocentes résolutions pourront être mises avec les cent mille des long-tems oubliées et qui n'ont guères tourmenté que ceux qui les ont écrites.



C'est bien!

(BLANCHET, hum!)

Plusieurs personnes nous ont appris que depuis nos observations touchant le département de la poste on pouvait remarquer qu'une foule d'améliorations se sont opérées dans la conduite des employés. Il serait à désirer que tous les départemens publics aient à leur tête des hommes aussi zélés et aussi désireux de complaire au public dans leurs places respectives que l'est M. Stayer dans la sienne; une foule d'abus attribués aux administrations, qui ne proviennent que des subalternes, seraient ainsi corrigés et diminueraient peu à peu le mécontentement.

NOS ANNONCES.— Comme nous l'avions annoncé, nos deux précédens numéros furent accompagnés d'un couvert où les annonces qui nous furent envoyées se trouvent insérées; nous remercions ces personnes de l'encouragement qu'elles ont commencé à nous donner et nous prenons cette occasion d'appeler sur elles l'attention du public et particulièrement celle des lecteurs du *Fantasque*, car ceux qui donnent ainsi l'exemple du patronage le méritent eux-mêmes les premiers. Je désirerais avoir le tems et la place de faire ressortir comme je le devrais tous les titres avec lesquels chacun d'eux peut réclamer les faveurs du public, mais les annonces parlent pour elles-mêmes et j'y renvoie mes lecteurs.

Cependant un flâneur, appartenant à la gent éditoriale, (classe ordinairement très-friande et fort amie de l'aïse) ne peut facilement passer devant un hôtel, et surtout un hôtel du genre de celui que Mr. Arnold vient d'ouvrir, sans en prendre note afin de faire part à ses lecteurs de la découverte qu'il a faite.

C'est pour cela que j'ose aujourd'hui, persuadé que nul ne s'en repentira, recommander "à tous ceux qui ces présentes verront" d'aller goûter les mets, savourer les vins de ce bon Mr. Arnold, d'aller se promener dans ses salles, enfin se loger chez lui s'ils y trouvent encore de la place, et je leur promets, qu'outre le bien-être physique dont ils auront joui, leur moral s'y sera amélioré: et leur loyauté ne pourra s'empêcher de se raffermir à l'aspect touchant et grandiose d'une table aussi imposante que celle qui se dresse quotidiennement dans la *Maison-Victoria*.

Cependant je serais un ingrat si la bonne chère me faisait oublier les beaux arts, qui, eux aussi, m'ont procuré de si doux moments. La GALERIE DE PEINTURE de Québec, dont l'annonce brille aux colonnes de notre feuilleton, mérite non seulement mes hommages d'artiste, mais aussi ceux de tous les amis des progrès. La nouvelle entreprise dont Québec a le droit de s'enorgueillir à juste titre comme ouvrant la carrière à l'une des plus illustres branches des arts libéraux, est due aux soins de Messrs. Légaré et Amiot; je ne veux point aujourd'hui, car je ne pourrais le faire avec toute l'étendue que j'aimerais à lui donner, entrer dans l'examen des tableaux, gravures, etc., qui y sont contenues, mais en un prochain numéro, je me propose de traiter ce sujet plus amplement. Je dois dire en attendant, que la salle est disposée avec goût et que tout amateur peut y aller passer journellement quelques heures agréables.

Avant de prendre congé de messieurs les rédacteurs de l'*Affiche*, je suis forcé d'ôter mon chapeau à l'annonce de Mr. Corriveau, chapelier Canadien; il ne vient point lui, imiter le charlatanisme des messieurs de cette profession et étaler devant le public une file d'éloges interminables; on ne lit point en caractères longs d'une aune, *London. Hal water proof; si'e proof, weather proof, bon-marché, fashionable, etc.* il vous dit tout court *Jean-Baptiste Corriveau, rue Lamontagne, etc.* Ah! c'est que voyez-vous, ce monsieur a bonne opinion de ses compatriotes; il sait qu'aux yeux de tout vrai Canadien, protéger l'industrie du pays est le premier devoir; mais hélas, Mr. Corriveau est peut-être modeste on vain, et maint personnage qui criait bien fort: Protégeons exclusivement le commerce intérieur du pays, ne se fait peut-être nul scrupule de mettre sur le côté de Porcelle le *couvre-sol* qui devra lui donner un peu de l'air d'un *cockney*.



LA QUOTIDIENNE.— Décidément la quasi-Quotidienne se met en frais à propos du *Fantasque*. La *poverella* paraît cependant au bout, je ne dirai pas de son latin, mais de l'hébreu qu'elle dé

bite pour bonne marchandise avec une assurance vraiment récréative. Chacun sait que j'aime à rire et j'assuré que je ne serais pas le dernier à rire de moi-même si l'on m'en donnait sujet, mais en vérité il m'a été impossible, même en l'aidant d'un léger chatouillement, d'attirer sur mes lèvres le moindre sourire autre que celui de la pitié. Comme les lecteurs du *Fantasque* ne lisent point la *Quotidienne* il serait bon de citer un échantillon de l'esprit dont elle gratifie ses innombrables (?) lecteurs :

« Pourquoy le *Fantasque* se fâche-t-il quand on lui dit qu'il est un sot ? — Parcequ'il redoute la vérité. »

Dans un autre article elle dit que le *Fantasque* est un journal si obscur qu'on ne peut l'apercevoir à Montréal. Il me semble cependant qu'au milieu des torrents de lumière que répand la *Quotidienne* dans cette ville un point obscur comme le *Fantasque* devrait faire contraste et s'apercevoir ; mais je veux bien lui en dire le secret : quand le *Fantasque* arrive à Montréal il est immédiatement emporté par les acheteurs qui le conservent avec soin. Je ne puis pas faire à mon confrère le même compliment sur le succès de son journal en cette ville, et je lui dirai qu'on le voit partout ; on ne peut faire un pas sans qu'un petit gamin ne cherche à vous le communiquer ; la *Quotidienne* court les rues, mais n'entre pas dans les maisons. Comme en qualité d'ami le *Fantasque* a l'expérience, et le droit et le désir de donner quelques avis je me permettrai quelques petits conseils d'ami, conseils qui, pris en bonne part, pourront servir à l'imprimeur, à l'éditeur et au propriétaire : d'abord il faudrait ôter ou changer de place le prix du journal qui se trouve en tête : ce qui fait dire aux mauvais plaisants que la *Quotidienne* ne vaut pas deux sous, parcequ'elle est au-dessous de son prix. Ensuite il faudrait changer le nom de la feuille, car c'est fort mal de débiter avec le public par un mensonge presque quotidien. Venons ensuite au nom de FRANÇOIS LEMAITRE, pompeusement mis au commencement des matières éditoriales ; il faudrait pour se conformer à la spirituelle méthode de tourner les noms, mettre : çois-fran (sois franc) Lemaître. On ne sait point si après cela suivraient les qualités minutieusement détaillées d'éditeur, d'imprimeur et de propriétaire ?

Les éditeurs qui rédigent un journal qu'on suppose publié par plusieurs personnes, parlent à la première personne du pluriel. Comme toutes les qualités se trouvent nominativement réunies en une seule personne, formant une profane trinité, l'éditeur devrait bien se conformer au bon sens et à l'orthographe du propriétaire et écrire au lieu de nous voulons, nous pensons, etc., je voulons, je pensons, etc.

Il faudrait aussi retrancher le mot de poésie mis en tête de quelques écrits dévergondés, car Boileau nous enseigne que la poésie est formée de pensées ayant rime, raison et mesure et chacun sait que l'on n'a pu voir encore dans la *Quotidienne* ni mesure, ni rime, ni raison.

Il faudrait retrancher aussi... mais au fait le seul moyen d'épurer la *Quotidienne* et d'en faire un journal passable serait de tout retrancher et d'envoyer aux souscripteurs ou acheteurs une feuille de papier blanc pur et sans tache, car si cette publication continue sur le même pied, nous nous verrons forcés de formuler contre elle une accusation de haute trahison envers la république... des lettres. Tout dans cette feuille inspire un dégoût involontaire ; il n'est pas jusqu'à l'anagramme de son nom qui n'offre l'image de son allure habituelle ; que trouve-t-on en effet dans : LA QUOTIDIENNE ? Qu'en dit-on ? Lait.

Pour terminer j'avouerai cependant, et je le dois à la vérité que, le propriétaire de la *Quotidienne* est un homme doublement imposant car, comme imprimeur il impose son journal sur la pierre et comme éditeur il l'impose sur le public.

BETISE ET SOTTISE.—On confond souvent ces deux choses, on a tort. J'aime mieux une bête qu'un sot et un sot n'est pas toujours une bête. On s'amuse des sots, mais à leurs dépens, mais en les livrant au ridicule. On s'amuse des bêtes, mais sans les haïr, sans être plus tenté de leur reprocher leur bêtise qu'on ne reproche à un sourd sa surdité, à un aveugle sa cécité. Il y a des bêtises qui amusent autant que des bons mots. « Quand accouchera votre femme, demandait Louis XIV à un courtisan ?—Quand il plaira à votre majesté, répondit celui-ci. C'était une bêtise. La reine Marie Leckinska demandait si l'on pouvait dire *naval* ou *navaux* ; un courtisan répondit fièrement je crois madame qu'on dit *navets*. C'était une sottise. Personne encore n'a résolu la question de la différence entre un sot et une bête comme une dame charmante, pleine d'esprit, mais qui, malheureusement, avait épousé le plus sot des maris.—Une bête dit-elle, est quelquefois supportable ; un sot ne l'est jamais. On plaint souvent une bête, et on se moque toujours d'un sot. Vous pouvez m'en croire, car depuis que je passe ma vie avec un sot je connais tout le prix d'une bête. Les sots ne s'imaginent pas combien il faut d'esprit pour n'être jamais ridicule. Un des caractères de la bêtise est de tout admirer : cela ne fait tort à personne, et cela convient à bien du monde. Un des caractères de la sottise est d'admirer et de critiquer hors de propos. Que s'ensuit-il ? Qu'il faut rechercher les gens d'esprit, éviter les sots et supporter les bêtes.